

Parution du rapport Chiffres-clés 2018-2019

La dernière édition du rapport Chiffres-clés présente les principaux indicateurs d'activité des SSTI en 2018 et 2019. Il s'appuie sur un échantillon de 172 SSTI, représentant 13,9 millions de salariés pris en charge, soit 92 % des effectifs suivis. Ce rapport est effectué hors SST spécialistes BTP.

Les SSTI interprofessionnels : 82 % des salariés suivis et 95 % des établissements suivis

En 2019, les 207 SSTI interentreprises interprofessionnels suivent 15,2 millions de salariés, pour environ 780 000 salariés suivis par les SSTI dédiés au secteur du BTP et 2,4 millions par les SSTA. ■

■ Position relative des différents types de Services de santé au travail

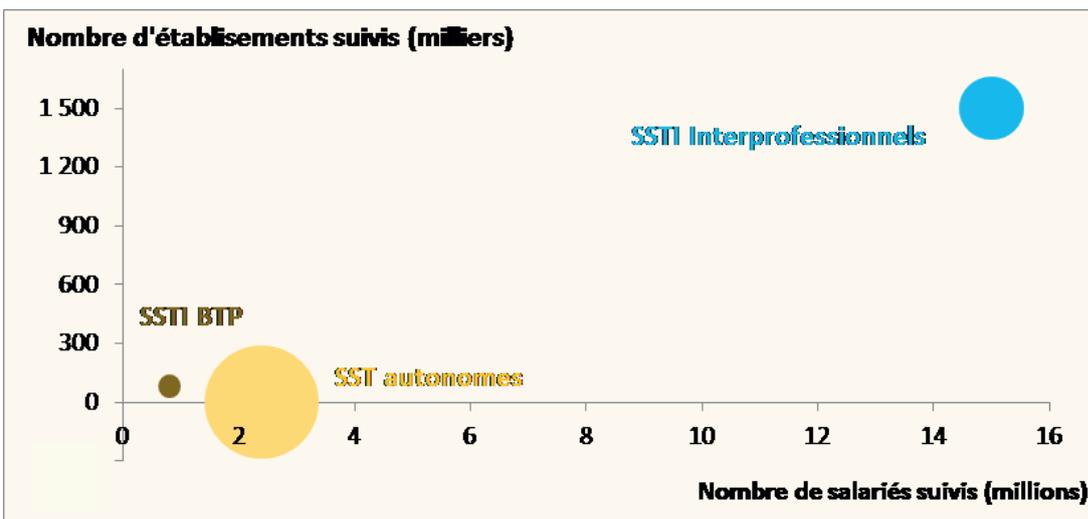
Taille du cercle : nombre de Services

Ressources :

www.presanse.r ▶ <https://presanse.qualios.com>

Contact :

Pour toute information, les SSTI peuvent contacter g.bourdel@presanse.fr



Début 2019, 5 % des SSTI ont déclaré être en cours de fusion, et 13 % envisager une fusion. Cependant, des volontés se sont exprimées dans le second semestre qui vont dans le sens d'une accélération sensible du mouvement.

Pour autant, les 207 SSTI maintiennent un service de proximité pour les adhérents, avec autour de 1 400 centres fixes, répartis sur l'ensemble du territoire, et plus de 20 000 autres points de consultations, qu'il s'agisse de centres annexes, de centres d'entreprises ou de points de stationnement d'unités mobiles.

Plus de 580 000 AMT réalisées, dans 360 000 établissements

En 2018, le nombre d'AMT tracées par l'enquête s'élève autour de 580 000 pour les 1,5 millions d'établissements suivis par les SSTI, et 360 000 d'établissements distincts en ont bénéficié. En très forte progression sur les 3 trois dernières années, ces données demeurent cependant sous-estimées, dans la mesure où les moyens de traçabilité de ces actions sont encore en cours de déploiement au sein des Services.

■ Etablissements ayant bénéficié d'une AMT de 2016 à 2018



Le nombre de fiches d'entreprises réalisées (créations et mises à jour) et tracées en 2018 s'élève autour de 130 500, soit 11 % de plus qu'en 2017.

Au 31/12/2018, ont pu être recensées près de 610 000 fiches d'entreprises établies (réalisées en 2018 ou les années précédentes), soit pour 45 % des établissements suivis par les SSTI. Les deux tiers de ces fiches ont moins de 5 ans. La proportion moyenne de salariés couverts par une fiche d'entreprise atteint 69 %.

Près de 8 millions de visites réalisées en 2018, dont près de 2 millions par les infirmiers

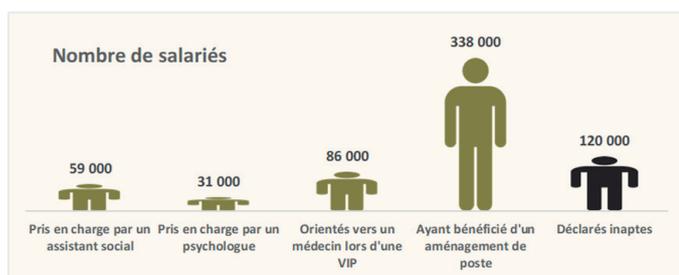
Le nombre total de visites réalisées par les médecins du travail et tracées par les systèmes d'information, s'est élevé à **5,7 millions** en 2018, soit 9 % de moins qu'en 2017. Conformément au décret n° 2016-1908 du 27 décembre 2016 relatif à la modernisation de la médecine du travail, ces visites comprennent également des visites d'information et de prévention. La part des visites d'embauche demeure la plus importante (36 % des visites), mais celle des visites de préreprise, de reprise, et des visites à la demande, progresse.

Le nombre de visites effectuées par des infirmiers (visites d'information et de prévention, et visites intermédiaires) est évalué à **1,9 million** en 2018. Le nombre de salariés vus par un infirmier continue de progresser et représente plus de 12 % des salariés suivis.

En 2018, le maintien dans l'emploi a concerné plus de 510 000 personnes, qui ont bénéficié d'aménagements de poste, de prises en charge par un assistant social ou un psychologue, ou d'orientations vers un médecin du travail, lors d'une visite d'information et de prévention réalisée par un infirmier.

Les avis d'inaptitude ont représenté, quant à eux, 2,2 % de l'ensemble des visites réalisées par les médecins du travail. Le nombre de personnes concernées par ces avis d'inaptitude peut être estimé autour de 120 000 en 2018, soit 0,8 % du nombre de salariés suivis.

■ Nombre de salariés concernés par le maintien dans l'emploi pris en charge par les SSTI en 2018



■ Répartition des salariés de la filière prévention par groupe d'emplois

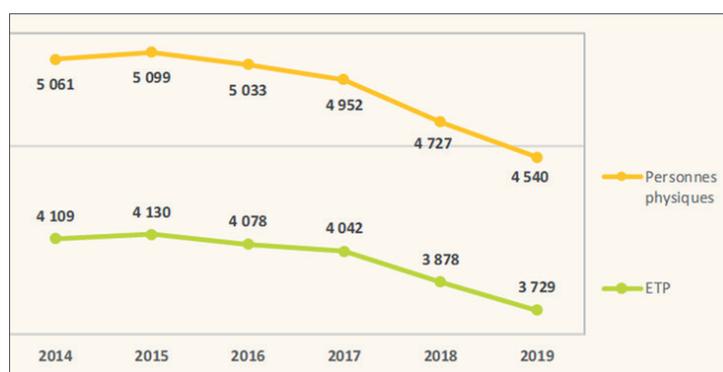
Au 1 ^{er} janvier	Personnes physiques		ETP	
	2019 (nombre)	Evolution par rapport à 2018	2019 (nombre)	Evolution par rapport à 2018
Infirmiers en Santé au travail	2 155	+16%	2 027	+16%
ASST / Secrétaires médicaux	3 882	-4%	3 639	-4%
ASST / Assistants Equipe Pluri	1 103	+14%	1 043	+15%
ASST / Assistants Santé-Travail	1 178	+6%	1 110	+7%
Préventeurs	1 732	+6%	1 633	+6%

Note : L'extrapolation des données issues de l'échantillon à l'ensemble des SSTI est réalisée à partir des effectifs suivis par les SSTI, voir méthodologie à la fin de ce rapport. Préventeurs (ou IPRP) : Assistants de service social, Epidémiologistes, Ergonomes, Ingénieurs Hygiène Sécurité / Chimistes, Psychologues, Techniciens Hygiène Sécurité, Toxicologues, Formateurs en Santé au Travail, Documentalistes.

3 729 médecins (en ETP), 2 027 infirmiers en Santé au travail

Les statistiques du Rapport de branche (à paraître) évaluent à 4 540 le nombre de médecins, en personnes physiques, au 1^{er} janvier 2019 (médecins du travail et collaborateurs médecins), et à 3 729 en équivalents temps plein. Les effectifs de l'ensemble des médecins salariés des SSTI diminuent de 4 % en personnes physiques comme en équivalents temps plein, soit au même rythme que l'année précédente.

■ Evolution des effectifs de médecins du travail et collaborateurs médecins entre 2014 et 2019



Note : Données issues des rapports de branche, en cours d'année jusqu'en 2015, au 1^{er} janvier à partir de 2016

Parallèlement, le nombre d'infirmiers en Santé au travail continue de progresser (+ 16 % en 2018, en personnes physiques comme en ETP), de même que le nombre de préventeurs (+ 6 %). Les fonctions Support regroupent, quant à elles, 2 740 personnes, pour 2 530 ETP, dans les fonctions administratives ou logistiques, telles que les ressources humaines, l'informatique ou la qualité.

Comme chaque année, le Rapport Chiffres-clés présente également un état des lieux de la gouvernance et des éléments sur le cadre de l'activité et sur les partenariats des SSTI avec les organismes institutionnels. Le rapport complet sera prochainement disponible pour les adhérents sur la plateforme Qualios et sera complété par les indicateurs régionaux.